## NOTE DE SERVICE Nº .. A. G. & / DRH/2019

Objet: Stagiaire de Passage

Mr LASRI ABDERRAHMANE ,Etudiant à ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE AGADIR est autorisé à accomplir un stage pratique non rémunéré au sein de la Direction de l'Exploitation au Port d'Agadir, pour la période allant du 2019-08-01 au 2019-08-31.

Entité d'affectation :

**Division Technique** 

LE CHEF DE LA DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES &

NB: L'attestation de stage doit être demandée dans les 72 heures qui suivent la date de fin de stage, passé ce délai l'attestation ne sera pas livrée.